

FICHE DE SECURITE PRODUIT

selon 1907/2006/EC, Article 31


Page 1/6

CALGREEN

Revision

1

Date de la révision 30/09/2015

SECTION 1: Identification de la substance/mixture et de l'entreprise	
1.1. Designation du Produit	
Nom du produit	CALGREEN
1.2. Identification de l'utilisation pertinente de la substance ou mixture et utilisations déconseillées	
Description	Fertilisant
1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de sécurité produit	
Entreprise	Metrop Agrotechniek
Adresse	Edisonweg 32 3404LC IJsselstein Netherlands
Web	www.metrop.net
Telephone	+31 (0)30 6877274
Fax	+31 (0)30 6877423
Email	info@metrop.nl
Fournisseur Local	
Entreprise	Metrop Agrotechniek
Adresse	Edisonweg 32 3404LC IJsselstein Netherlands
Web	www.metrop.net
Telephone	+31 (0)30 6877274
Fax	+31 (0)30 6877423
Email	info@metrop.nl
1.4. Numero d'appel d'urgence	
Numero de telephone en cas d'urgence	+31 (0)30 6877274 09:00-17:00 GMT
SECTION 2: Identification des risques	
2.1. Classification de la substance ou mixture	
2.1.1 Classification - 1999/45/EC	Xn; R20/21/22 Xi; R37/38 Symbols: Xn: Nocif.
Principaux risques	Nocif par inhalation, en contact avec la peau ou en cas d'ingestion Irritant pour la peau et le système respiratoire
2.2. Elements d'etiquetage	
Symboles	Xn: Nocif. 
Phrases de risque	R20/21/22 - Nocif par inhalation, en contact avec la peau ou avalé. R37/38 - Irritant pour le système respiratoire et la peau.
Phrases de sécurité	S36/37 - Porter des gants et vêtements de protection adéquats
2.3. Autres Risques	
Autres risques	Nocif sir avalé, en contact avec la peau ou inhalé.

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients**3.2. Mixtures****67/548/EEC / 1999/45/EC**

Nom Chimique	Index No.	CAS No.	EC No.	REACH numero d'enregistrement	Conc. (%p/p)	Classification
Calcium nitrate tetrahydrate		13477-34-4			50 - 60%	Xn; R20/21/22 Xi; R37/38
Zinc disodium ethylenediaminetetraacetate (Zinc EDTA)		14025-21-9	237-865-0		0 - 0.5%	
Sodium Molybdate		7631-95-0	231-551-7		0 - 0.5%	Xn; R20/22 Xi; R36/37/38

SECTION 4: Mesures de premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours**

Inhalation	L'inhalation peut causer la toux, un serrement de poitrine ou irritation du système respiratoire Placer la personne à l'air frais et chercher de l'aide médicale si l'irritation ou les symptômes persistent
Contact avec les yeux	Peut causer l'irritation des yeux. Rincer immédiatement a grande eau pendant 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes. Chercher l'assistance médicale si les symptômes ou l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Peut causer l'irritation de la peau. Laver immédiatement a grande eau savonneuse. Enlever les vêtements contaminés. Chercher l'assistance médicale si l'irritation ou les symptômes persistent.
Ingestion	Peut causer l'irritation des muqueuses, nocif si avalé. NE PAS INDUIRE DE VOMISSEMENT. Chercher l'attention médicale si les symptômes ou irritations persistent

4.2. Effets et symptômes les plus importants, aigus et différés

Inhalation	Peut causer des irritations du système respiratoire et des muqueuses
Contact avec les yeux	Peut causer des irritations aux yeux
Contact avec la peau	Laver immédiatement a grande eau savonneuse
Ingestion	L'ingestion est irritante pour la voie respiratoire et peut causer des dommages au système nerveu central

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation	L'inhalation de vapeur peut causer un souffle court. Rechercher l'attention médicale si l'irritation ou les symptômes persistent.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau, 15 minutes, paupières ouvertes.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement avec de l'eau savonneuse.
Ingestion	Peut causer l'irritation des muqueuses, nausée et vomissement.

SECTION 5: mesures de lutte anti-incendie**5.1. Moyen d'extinction**

	Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.
--	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
--	--

5.3. Conseils pour Sapeur Pompiers

	Porter un équipement de protection respiratoire si nécessaire.
--	--

SECTION 6: Mesures de dispersion accidentelles**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

	Assurer une ventilation adéquate de la zone de travail,
--	---

6.2. Précautions environnementales

	Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Prévenir d'autres fuites. Ne pas déverser dans les points d'eaux
--	---

6.3. Méthodes et matériel de maîtrise et de nettoyage

	Absorber avec un matériau absorbant inerte. Balayer. Transférer dans des récipients étiquetés appropriés pour l'élimination. Nettoyer la zone de déversement abondamment avec de l'eau.
--	---

6.4. Référence à d'autres sections

	Voir section 2, 8, 13 pour plus d'informations.
--	---

SECTION 7: Manipulation en entreposage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une ventilation adéquate de la zone de travail. Adopter les meilleures pratiques de manipulation lors de la manipulation, transport et distribution.
--	---

7.2. Conditions d'un stockage sûr, et éventuelles incompatibilités

	Conservé dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder les contenants bien fermés. Ranger correctement dans des contenants étiquetés
--	---





7.3. Utilisation finale spécifique

	Fertilisant
--	-------------

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.1.1. Valeurs de limite d'exposition**

Nitrate de Potassium	WEL 8-hr limite ppm:	WEL 8-hr limite mg/m3: 20.8
	WEL 15 min limite ppm:	WEL 15 min limite mg/m3: 10
Zinc disodium ethylenediaminetetraacetate (Zinc EDTA)	WEL 8-hr limit ppm:	WEL 8-hr limit mg/m3: 10
	WEL 15 min limit ppm:	WEL 15 min limit mg/m3: 3

8.2. Contrôle de l'exposition

	   
8.2.1. Engins de contrôle appropriés	Assurer une ventilation adéquate de la zone de travail.
8.2.2. Mesures de protection individuelle	Porter des vêtements de protection
Protection Visage / Yeux	Contre les éclaboussures: lunettes de sécurités certifiées
Protection de la peau	Gants résistants aux produits chimiques (PVC).
Protection des mains	
Protection Respiratoire	Porter un équipement de protection adapté.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Information sur les propriétés physiques et chimiques de base**

Etat	Liquide
Couleur	Verte
Odeur	Caractéristique
pH	5.5 - 6.5
Point de fusion	Pas de donnée disponible
Point d'ébullition	> 100°C
Point d'ignition	Pas de donnée disponible
Taux d'évaporation	Pas de donnée disponible
Limites d'inflammabilité	Non applicable
Inflammabilité des vapeurs	Non applicable
Pression vapeur	Pas de donnée disponible
Densité vapeur	Pas de donnée disponible
Densité relative	1.45 - 1.6 (Eau = 1 @ 20°C)
Coefficient de partage	Non applicable
Température d'auto-inflammation	Non applicable
Viscosité	No data available
Explosivité	Non applicable
Oxydation	Non applicable
Solubilité	Soluble dans l'eau

9.2. Autres Informations

Conductivité	Pas de donnée disponible
Tension de surface	Pas de donnée disponible
Gravité Spécifique	1.45 - 1.6 (Eau = 1 @ 20°C)
Groupe gazeux	Pas de donnée disponible
Contenu en Benzene	Pas de donnée disponible
Contenu en Plomb	Pas de donnée disponible
VOC (Composant volatil organique)	Pas de donnée disponible

Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
------------------------------	--------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

	Stable en conditions normales.
--	--------------------------------

10.2. Stabilité chimique

	Stable en conditions normales.
--	--------------------------------

10.3. Possibilité de réaction dangereuse

	Pas de donnée disponible pour ce produit
--	--

10.4. Conditions à éviter

	La combustion produit des fumées irritantes et nauséabondes.
--	--

10.5. Matériaux incompatibles

	Restera stable si employé et stocké comme recommandé.
--	---

10.6. Décomposition dangereuse du produit

	Pas de donnée disponible pour ce produit
--	--

SECTION 11: Information Toxicologique**11.1. Information on toxicological effects**

Toxicité aigüe	Pas de donnée disponible pour ce produit
-----------------------	--

11.1.4. Information Toxicologique**SECTION 12: Information Ecologique****12.1. Toxicité**

	Pas de donnée disponible pour ce produit
--	--

12.2. Persistance et biodégradabilité

	Cette préparation contient une substance non testée entièrement
--	---

12.3. Potentiel bioaccumulatif

	Cette préparation contient une substance non testée entièrement
--	---

12.4. Mobilité dans le sol

	Cette préparation contient une substance non testée entièrement
--	---

12.5. Resultats de l'évaluation PBT et vPvB

	Cette préparation contient une substance non testée entièrement
--	---

12.6. Autres effets négatifs

	Cette préparation contient une substance non testée entièrement
--	---

SECTION 13: Considérations pour l'élimination**Information générale**

Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales et nationales

Méthode d'élimination

Contacter une entreprise d'élimination certifiée

Elimination du packaging

Ne pas réutiliser les contenants vides. Les contenants vides peuvent être envoyés pour recyclage ou élimination.

SECTION 14: Information de transport**ADR/RID**

Le produit n'est pas classé dangereux pour le transport

IMDG

Le produit n'est pas classé dangereux pour le transport

IATA

Le produit n'est pas classé dangereux pour le transport

SECTION 15: Information Réglementaire**15.1. Réglementation/legislation spécifique de sécurité, santé et environnementale en rapport avec la substance ou mixture****Regulations**

RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 Décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des Substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45 / CE et abrogeant le règlement (CEE) n ° 793/93 et le règlement (CE) n ° 1488/94 ainsi que la directive 76/769 / CEE et les directives 91/155 / CEE, 93/67 / CEE, 93/105 / CE et 2000/21 / CE. RÈGLEMENT (UE) n ° 453/2010 du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil relative à l'Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques (REACH), instituant l'Agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45 / CE et abrogeant le règlement (CEE) n ° 793/93 et le règlement (CE) n ° 1488/94 ainsi que la directive 76/769 / CEE du Conseil et 91/155 / CEE, 93/67 / CEE, 93/105 / CE et 2000 / 21 / CE.

15.2. Evaluation de sureté chimique

Pas de donnée disponible pour ce produit

SECTION 16: Autre Information**Autre Information****Phrase de risque**

R20/21/22 - Nocif par inhalation, en contact avec la peau ou avalé
R36/37/38 - Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau
R37/38 - Irritant pour le système respiratoire et la peau.

Section 3**Information supplémentaire**

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre indicatif pour l'utilisation, le stockage et la manipulation du produit. Cette information est correcte au meilleur de notre connaissance et croyance à la date de publication; cependant, aucune garantie n'est faite concernant leur exactitude. Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans tout autre procédé.